



Insertion : Poitou-Charentes est la seule région dans laquelle l'ensemble des départements ont choisi de s'impliquer dans la mise en place du RSA

mercredi 6 février 2008, par [lpe](#)



Martin HIRSCH, Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, était ce mardi à Niort, afin de procéder à la **signature officielle de la convention mettant en place le Revenu de Solidarité Active (RSA) dans le département** (Sur la photo au centre avec Jean Marie Morisset, Président du Conseil général et le Préfet Régis Guyot)

Officiellement en test dans 27 départements sur la base du volontariat, (la région Poitou-Charentes étant la seule à avoir l'intégralité de ses départements inscrits dans le dispositif), **le RSA a pour but de permettre à des bénéficiaires du RMI ou de l'allocation parent isolé, notamment, de reprendre une activité tout en n'étant pas victimes des effets de seuil qui pouvaient avoir un impact négatif sur le montant de leurs revenus.**

Un exemple pratique : un couple avec 2 enfants et dont seul un des parents travaille :

- avec un RMI classique, le revenu du foyer serait de 1230,20€
- avec l'apport du RSA, le revenu est porté à 1665,94€.

En Deux-Sèvres, l'expérimentation sera menée sur 4 territoires : Pays Bressuirais, Pays Thouarsais, Plaine de Courance et la Communauté d'agglomération de Niort.

680 personnes seraient concernées dans ce département, reprenant une activité à compter du 1er mars 2008.

Réunis ce mardi au Conseil général puis à la Caisse d'allocations familiales, des bénéficiaires potentiels et

des professionnels de l'insertion ont pu témoigner auprès de Martin HIRSCH, de leurs interrogations :

- le Président d'une CLIE a posé le problème du travail "au noir" qui peut être un frein à un retour à l'emploi des RMistes

- **Madame CHAREYRE**, Présidente de structures d'insertion (chantiers d'insertion, mission locale...) a souligné le travail ardu mené dans ces structures, les difficultés pour encadrer, souvent pendant plus d'un an, une personne dans une démarche de retour à l'emploi. Enfin, elle a souhaité rappeler au Haut Commissaire Martin HIRSCH la **situation des travailleurs pauvres** qui doivent trop souvent se restreindre sur la nourriture pour payer leur loyer.

- une jeune femme originaire de la région parisienne, maman de deux enfants, a souligné la difficulté pour elle de trouver un **moyen de transport à une heure normale** pour la garde de ses enfants pour se

rendre à un travail. 

Le RSA étant à la fois **une allocation compensatoire** (prise en charge par l'Europe, l'Etat et le Département), et **un dispositif d'accompagnement**, le Haut Commissaire s'est ensuite rendu à la Caisse d'allocations familiales où l'ensemble des CAF de la région étaient représentées et où des femmes (sur la photo), bénéficiaires de **l'allocation de parent isolé** ont pu témoigner de leur parcours : la difficulté de gérer seules la vie familiale avec les enfants à faire garder, le retour à une vie professionnelle souvent précaire, les difficultés financières, et aussi, comme le soulignait l'une d'elles, **le choix à faire entre le RSA et la CMU** "*j'ai 4 enfants qui ont tous des lunettes et perdre la couverture maladie universelle parce que je reprends une activité qui va en plus m'obliger à trouver un mode de garde pour mes enfants et un mode de transport adapté n'est pas un choix facile.*"

Les CAF de la région ont mis en place des dispositifs d'accompagnement, en amont, puis pendant le versement des allocations : opérations "coup de pouce", "un emploi, un mode de garde", module "temps de vie"...

Martin HIRSCH a, pour sa part, salué la coopération des différents acteurs entre eux (Département, CAF, ANPE, CIDF...) , tout en affirmant que le but est de faire reposer ces dispositifs sur l'existant, surtout quand il est efficace.

20 ans après la création du RMI, souhaitons que ce dispositif donne les moyens aux structures d'accompagnement et aux personnes elles-mêmes de retrouver une activité avec un revenu décent, et que ce ne soit pas une manière, pour l'Etat, de confier aux départements la totalité de la prise en charge de ces personnes.

CR.

Quelques chiffres régionaux

La région compte 11,9% de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (10,6% en Deux-Sèvres), 6% sont bénéficiaires de la CMU (4,2% en Deux-Sèvres), le taux de chômage régional est de 9,4% (7,2% en Deux-Sèvres) et la région compte 3,3% de Rmistes (2% en Deux-Sèvres, soit 4288 personnes à fin 2007). Chiffres INSEE.

Pour en savoir plus sur le RSA, [cliquez ici](#)